

Biodiversité en Bretagne

Exposition présentée du 4 avril au 7 novembre 2010

Le Conservatoire botanique fête la biodiversité

Pionnier en matière préservation de la diversité végétale, le Conservatoire botanique de Brest œuvre depuis 1975 à la sauvegarde des plantes les plus menacées de la planète et sa création a permis l'émergence des Conservatoires botaniques nationaux. Ces établissements agréés par l'État participent, de façon coordonnée, à la connaissance et à la préservation des espèces végétales et des milieux naturels de France. C'est donc tout naturellement que le Conservatoire botanique national de Brest participe aux diverses manifestations qui se dérouleront en 2010 dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité.

2010, année internationale de la biodiversité

Le Sommet de la Terre (à Rio de Janeiro, en 1992) a consacré l'existence de la convention sur la diversité biologique (CDB), première convention internationale concernant la biodiversité. Cette convention est ratifiée à ce jour par environ 190 pays.

L'Organisation des Nations unies a proclamé 2010, Année internationale de la biodiversité pour alerter l'opinion publique sur l'état et les conséquences du déclin de la biodiversité dans le monde.

Le secrétariat de la CDB a fixé les objectifs principaux suivants pour cette année 2010 :

- Renforcer la prise de conscience des citoyens sur l'importance de sauvegarder la biodiversité ainsi que sur les menaces qui pèsent sur elle ;
- Sensibiliser l'opinion à propos des réalisations déjà menées à bien par les communautés et les gouvernements pour sauvegarder la biodiversité ;
- Encourager les personnes, les organisations et les gouvernements à prendre les mesures immédiates nécessaires pour stopper la perte de biodiversité ;
- Promouvoir des solutions innovantes pour réduire les menaces envers la biodiversité
- Initier un dialogue entre les parties prenantes au sujet des mesures à prendre pour la période post-2010.

La France répond à cet appel en déclarant la biodiversité, cause majeure pour 2010 !

De nombreux organismes vont proposer tout au long de l'année des manifestations (expositions, sorties, conférences ...) sur le thème de la biodiversité. Pour connaître les différentes actions réalisées en France, consultez le sites Internet : www.biodiversite2010.fr

